

19 août 1922



Monsieur le Préfet  
du Cantal

Monsieur le Préfet,

La soussignée, Marthe Latournerie,  
modeste, demeurant à Aurillac,  
21, Avenue de la République, née à  
Aurillac le 29 mars 1888, a l'hon-  
neur de solliciter de votre bienveillance  
la délivrance de son passeport pour se  
rendre en Suisse du 21 août au 10  
septembre 1922 pour affaires de famille.

Elle Vous présente, Monsieur  
le Préfet, ses salutations,

M. Latournerie

Transmis à Monsieur le Préfet du Cantal  
avec acte de réception

Aurillac, le 19 août 1922  
Commissaire de Police,  
M. Latournerie



POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département de Cantal

SIGNALEMENT

M. Latournerie Math  
 profession de prostitute  
 nativité de Aurillac dep<sup>t</sup> de Cantal  
 demeurant à Aurillac  
 allant à Paris dep<sup>t</sup> de  
 âgé de 34 ans taille d'un mètre 7 cent<sup>es</sup>  
 cheveux chât. cl. front découvert  
 sourcils lun yeux noirs  
 nez droit bouche mesurée  
 barbe pas menton rosé  
 visage rosé teint mat

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Non demandé  
 Fait à Aurillac le 19 Aout  
 mil deux cent quatre vingt sept

Signature des témoins

Signature du porteur

M. Latournerie

N° 72 du Registre

M. Latournerie